



Monsieur Le Président,

Ce CDAS se tient dans un contexte budgétaire très alarmant pour l'action sociale.

Différentes mesures annoncées par le gouvernement sont défavorables aux agents du MEF :

- gel du point d'indice pour les années 2025 et 2026,
- suppression de la GIPA annoncée pour 2025 et 2026,
- stigmatisation des fonctionnaires en congé maladie, en leur imposant une baisse de 10 % de leur rémunération sur toute la durée de leur arrêt maladie, en plus d'un jour de carence,
- pas d'augmentation de la valeur faciale du titre restaurant (toujours à 6€)
- à la DGFIP, malgré les promesses, on continue de supprimer des emplois (550 en 2025),

Au niveau interministériel, le budget de l'Action Sociale est réduit de 30 millions d'euros pour 2025. Les agents de la fonction publique d'État en seront les premières victimes.

Concernant notre budget ministériel, il est passé de 108 à 106 Millions d'euros cette année.

Une des conséquences directes de cette baisse est la diminution drastique des montants des Crédits d'Actions Locales (CAL). Tous sont diminués et le montant alloué à notre département passe de 83 467 € à 75 742 € (-9,25%).

C'est un bien maigre budget alors que les tarifs des prestations ne cessent d'augmenter du fait de l'inflation.

S'agissant de la proposition de répartition du budget 2025 en Seine-Maritime, il est proposé le maintien du budget de l'arbre de Noël (50 000€) et du budget alloué pour les retraités (6 000€).

En conséquence, cela se traduit par une **baisse de plus de 28 % pour les sorties CAL et les psychologues.**

Concernant le FIL suite à votre courrier du 7 avril, vous nous avez indiqué avoir questionné les agents et qu'avec 447 réponses ce qui représente environ 20 % des agents de la Normandie, cela était représentatif.

Une fois de plus, nous n'avons pas la même vision. Nous ne voyons rien d'écologique, ni d'innovant dans le projet présenté.

Au vu des actions proposées, du coût de la prestation et des frais de transport, l'intersyndicale est plus que sceptique sur l'adhésion à ce projet des agents du département.

En tant que représentants du personnel, nous ne le soutenons pas et nous souhaitons toujours son retrait.

Concernant la restauration collective, l'intersyndicale regrette la baisse de la subvention de 15 centimes et la hausse des tarifs à venir : le pouvoir d'achat des agents continue toujours d'être rogné.

Concernant les ventes de résidences, au 31 mars 2025, 10 d'entre elles ont déjà été vendues pour un montant total de plus de 21 millions d'euros.

L'intersyndicale s'interroge sur l'affectation des 50 % restants.

Il est à noter que les résidences de grande valeur de Ballan Miré et Cap Ferret n'ont toujours pas été vendues.

En pleine préparation du budget 2026, toutes les inquiétudes sont permises pour l'année prochaine.

Le projet Vacances Enfants 2026 dévoilé par l'ASF Vacances lors d'un groupe de travail qui a eu lieu début avril contient selon nous des mesures inacceptables et indignes des valeurs solidaires, collectives et égalitaires portées par l'Action Sociale. L'austérité budgétaire ne peut détériorer la situation des bénéficiaires de l'action sociale ministérielle.

Nous dénonçons la baisse du taux de dégressivité pour les fratries. Cette mesure constitue une attaque inacceptable contre les familles ayant plusieurs enfants, qui se verront peut-être contraintes, à cause de l'augmentation de coût, de faire un choix dans les fratries.

L'intersyndicale 76 continuera à défendre une action sociale ministérielle de qualité, équitable, au plus proche des personnels actifs et pensionnés. Car l'action sociale ministérielle est l'un des derniers bastions de solidarité et de lien entre les personnels des ministères économiques et financiers.

Pour l'intersyndicale, dans ce contexte difficile, l'Action Sociale doit rester un atout majeur pour les agents de notre ministère et un levier sur l'attractivité dont souffre aujourd'hui la Fonction Publique en général, et notre ministère en particulier.

On ne nous laisse donc que la possibilité de choisir entre une réduction des prestations ou une augmentation des participations financières des agents.

Pour l'intersyndicale 76, cette baisse drastique du budget CAL a un goût amer !

Cerise sur le gâteau, Bercy a annoncé le 22 mai dernier le choix de l'opérateur pour la santé et la prévoyance obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2026. Pour la santé le choix s'est porté sur ALAN, start-up déficitaire sans réseau physique, financé par des spéculateurs et fonds d'investissement.

Après le démantèlement de l'action sociale à quand la liquidation en matière de santé.

Pour les motifs énumérés dans cette liminaire, nous vous annonçons le boycott de cette instance.